Pusey INFO

www.pusey.fr

FÉVRIER 2015 N°57

BIENVENUE AUX NOUVEAUX PUSÉENS

Nous invitons les familles nouvellement installées dans le village depuis le 1er Janvier 2014 à se faire connaître en Mairie. La Commune les accueillera prochainement autour du verre de l'amitié.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les élections départementales en vue du renouvellement intégral des conseils départementaux seront organisées les 22 et 29 mars 2015. Le bureau de vote sera ouvert à 08 h 00 et clos à 18 h 00.

IMPORTANT:

La législation en vigueur OBLIGE les électeurs à présenter un titre d'identité.
Vous devrez vous présenter muni de votre carte d'électeur ET de votre carte d'identité, passeport ou autre pièce d'identité avec photo.

+

BAR DU CENTRE

Monsieur Giacomo CARCIONE, nouveau gérant a eu le plaisir d'inaugurer, samedi après-midi 07 Février 2015, le bar fraîchement rénové par la Commune en présence de nombreux invités.

L'ouverture a eu lieu le 16 Février 2015.
Le bar est ouvert du lundi au jeudi de 7 h 00 à 19 h 00.
Vendredi et samedi, les horaires seront modulables en fonction des animations proposées (culturelles, musicales, sportives,….), convivialité et bonne humeur assurées.
Fermeture le dimanche

Nous souhaitons pleine réussite à ce nouveau commerce, qui donnera une nouvelle impulsion au cœur du village.

PLANTATIONS DE PRINTEMPS

La Commune propose aux habitants de Pusey une distribution gratuite de terreau le :

Samedi 28 Mars 2015 de 8 à 12 heures

Rendez-vous, au niveau du poste de relevage situé sur le chemin qui mène au Lac.

Pour les personnes intéressées, merci de vous munir du matériel nécessaire à l'enlèvement, ceci dans des proportions raisonnables dans la limite du stock disponible.

CIVISME : RAPPELS

HAUTEUR DE HAIES ET DISTANCE DE PLANTATIONS À RESPECTER

Pour éviter les conflits de voisinage, nous vous rappelons que vous devez respecter une certaine distance par rapport à la propriété de votre voisin lorsque vous plantez vos arbres, arbustes et autres arbrisseaux. La règle est simple : il ne vous est permis de les planter qu'à (au moins) 50 cm de la limite séparative si leur hauteur est inférieure à 2 mètres.

Si vous souhaitez que vos plantations atteignent une hauteur supérieure à 2 mètres, vous devrez impérativement respecter une distance de 2 mètres (au moins) à la limite séparative du voisin.

La distance de plantation se mesure toujours à partir du milieu du tronc.

Si vous n'avez pas respecté ces règles de base, votre voisin est susceptible de vous contraindre, si besoin est, par voie judiciaire, à arracher vos plantations ! Sauf si vous pouvez invoquer la« prescription trentenaire », ce qui signifie que vos arbres, arbustes et autres arbrisseaux de plus de 2 mètres, plantés sans respect des distances, ont plus de 30 ans (si plantés à moins de 50 cm) ou ont dépassé la taille de 2 mètres il y a plus de 30 ans (si plantés entre 50 cm et 2 m.).

Attention : Quelle que soit la distance de plantation, votre voisin pourra toujours vous contraindre à couper les branches qui avancent sur sa propriété, là encore par voie judiciaire si besoin.

Il pourra, de lui-même couper les racines, ronces et brindilles qui avancent sur son sol à la limite séparative.

Enfin, la commune peut également vous enjoindre à élaguer vos haies si elles empiètent sur le domaine public…

DÉCHETTERIE

Horaires ÉTÉ

1ER MARS AU 31 OCTOBRE

DU LUNDI AU SAMEDI

8 H 30 – 12 H 00

14 H 00 – 18 H 00

☎ 03 84 76 02 11

MICRO CRÈCHE « L'ILE AUX ENFANTS »

DE NOUVEAUX HORAIRES ADAPTÉS AUX BESOINS

Sans changement les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi, en vue d'optimiser le service rendu aux familles, les enfants seraient accueillis alternativement à Pusey ou à Echenoz La Méline.

Cette mesure prendra effet à compter du 09 mai 2015. Une information aux parents, sera faite individuellement.

N'hésitez pas à consulter le site de Pusey, dans la rubrique « services municipaux ». **www pusey.fr**

ÉTAT CIVIL

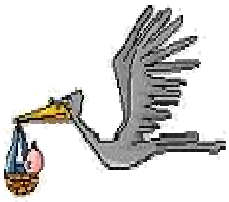

NAISSANCES

JEANMASSON Alex	01/01/2014
BECK Eloïs	27/05/2014
NWOGANG Sélah	12/06/2014
GAUDÉ ROSSI Kylian	14/06/2014
LALLEMAND Nathan	17/09/2014
VAIDIE Corentin	21/09/2014
DEPARDAY Maëlle	05/10/2014
ODRION Thibaut	25/11/2014

MARIAGES

GONCALVES Laetitia	DEXET Mikaël	07/06/2014
DROUJININSKY Anne	DERORY Audrey	14/06/2014
INVERNIZZI Catherine	HUBERT Fabrice	19/07/2014
COLIN Angélique	ODRION Emmanuel	30/08/2014
CERSOY Laetitia	DEROY Yannick	20/09/2014
JEANNIOT Marie-Liesse	UHLMANN Mathieu	05/12/2014

DÉCÈS

PHEULPIN Suzanne	26/01/2014
HUMBLOT Robert	13/04/2014
VINOT Laurent	04/05/2014
VILLATTE Paulette	13/05/2014
MIQUET Marcel	30/06/2014
AUVITY Camille	04/07/2014
TONEA Stefan	01/10/2014
GROSJEAN Marc	26/10/2014
GUILLEMIN Marie-Madeleine	14/11/2014

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Le règlement de la salle polyvalente a été modifié par délibération du Conseil Municipal en date du 12 Décembre 2014. Dorénavant une attestation d'assurance en responsabilité civile devra être remise en Mairie huit jours avant la remise des clés de la salle.

GROUPE SCOLAIRE

Comme chaque année en janvier, les futurs effectifs scolaires de la rentrée 2015-2016 du R.P.I. ont été communiqués à l'Inspection Académique.

Il manquerait onze élèves pour atteindre le niveau permettant d'assurer le maintien et ainsi éviter une fermeture de classe.

Les effectifs peuvent encore évoluer dans les deux sens d'ici à la fin de l'année scolaire.

Cette année, les inscriptions scolaires auront lieu à **l'école de Pusey**, le **13 mars 2015, de 16 h 00 à 18 h 00**.

Merci de vous munir :

- des photocopies du livret de famille
- des photocopies de vaccinations de l'enfant
- d'une photo d'identité

En cas d'empêchement : 03 84 76 46 84

Nous demandons aux familles avec jeunes enfants, et surtout celles nouvellement installées de bien retenir cette date.

BIBLIOTHÈQUE

Exposition autour de l'année 1945

Afin de fêter le 70ème anniversaire de la libération, l'équipe de la bibliothèque recherche, pour les présenter en exposition, des photographies et des documents datant de cette période : l'année 1945 ou autour de 1945.

Les photographies de soldats ou de scènes militaires, mais aussi des personnes ayant vécu cette période, du village ou des environs, de scènes de la vie quotidienne, de mariages, de communiants, des photos de classes…

Si vous ne souhaitez pas vous séparer de vos documents, nous pouvons les numériser et vous les rendre immédiatement.

Les documents que vous nous laisserez en dépôt seront valorisés et traités avec le plus grand respect.

Vos photographies et documents sont un témoignage précieux et peuvent aider les jeunes générations à comprendre l'Histoire.

Ce sera pour tous, une occasion de partager des souvenirs chargés d'émotions qui ne devraient jamais se perdre dans l'oubli.

QUELQUES CHIFFRES

Visiteurs	Visiteurs expositions	Nombre livres adultes	Nombre livres enfants
2 283	350 à 420 par mois	3 572	6 540

RAPPEL :

Vous aimez lire et vous ne pouvez plus vous déplacer, momentanément ou définitivement. La bibliothèque vous propose un service de portage à domicile.

Vous ne pouvez plus aller à la bibliothèque, la bibliothèque viendra à vous…

Il vous suffit de prendre contact au 03 84 75 74 57.

NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

LES NAP, TOUT UN PROGRAMME !

THÉMATIQUE DE LA PÉRIODE :

Enfants : TPS / PS / MS :
Temps de repos : Fais de beaux rêves...
Atelier cuisine : Tu vas adorer être un apprenti cuistot et réaliser des recettes sucrées, salées et gourmandes.

Enfants : GS / CP :
Atelier Bibliothèque : Mots et matières ; Touche pour connaître !! Perception tactile des formes et volume de ton propre livre.
Jeux de société : Je gagne, je perds, je triche... C'est le jeu !!

Enfants : CE1 / CE2 et CM1 /CM2 :
Bodoplop : Pour le fun, maquille ton menton et crée ton curieux personnage et donne lui vie par scénette hilarante.
Théâtre et mimes et chant : Ose l'expression, joue avec le langage corporel et verbal.

Enfants : du CE1 au CM2 : *Nouveauté !*
Découverte et initiation d'un sport qui a 5 titres de Champions du monde

« le HANDBALL »

Avec l'intervention d'éducateurs du Cercle Sportif Vésulien de Haute-Saône.
Attention : **place limitées, les inscriptions se traiteront par ordre de retour.**

20 enfants
CE1/CE2
20 enfants
CM1/CM2

FICHE D'INSCRIPTION NAP-PUSEY

Nom, prénom de l'enfant : .....

Sa classe :.....

Nom, prénom des parents : .....

Adresse : .....

Tel : .....

TARIF DE LA PÉRIODE : 10 €

A 16H30 L'ENFANT:

- ❑ **EST PRIS EN CHARGE PAR LES PARENTS**
- ❑ **PREND LE BUS**
- ❑ **RESTE À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**
- ❑ **RENTRE SEUL À LA MAISON**

Fait à..... Le ...../...../ 2015

Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »
Signature

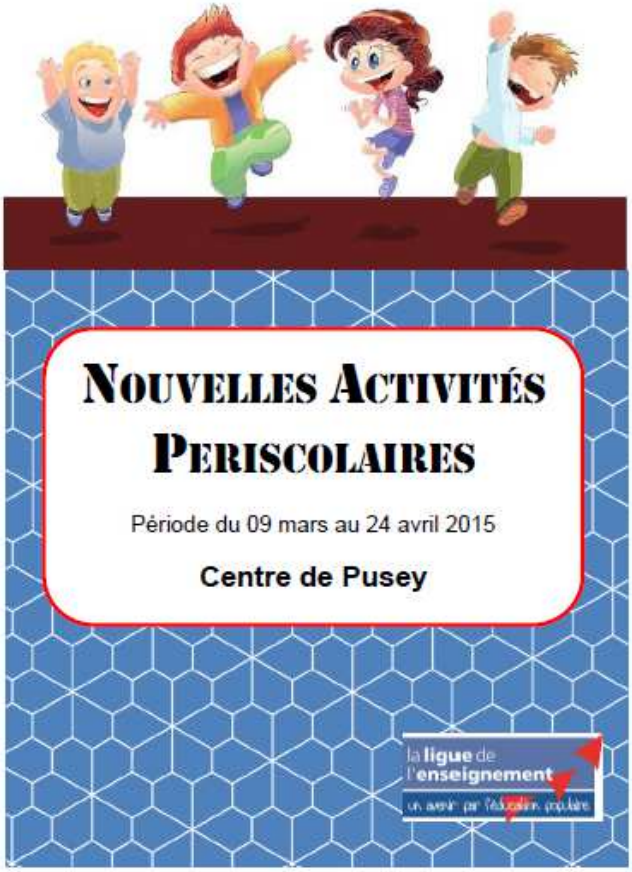

INFORMATIONS PRATIQUES

Les activités proposées dans le cadre des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) se déroulent sur une période de 6 à 8 semaines. L'inscription pour chaque enfant se fait par période, durant laquelle votre enfant pratiquera une ou plusieurs activités.

Le programme vous sera communiqué au début de chaque nouvelle période. Ces activités ont été conçues par les équipes d'animation de la FOL 70 sous forme de parcours répondant à des objectifs pédagogiques.
Cela nécessite donc que les enfants inscrits soient présents du début à la fin de l'activité. Lorsque le nombre d'enfants inscrits à une activité ne sera pas suffisant pour constituer un groupe, nous proposerons le report sur une période ultérieure ou l'inscription sur une autre activité.
Il est rappelé cependant que la participation aux NAP n'est pas obligatoire.

Un temps de sieste est prévu pour les enfants de petite et moyenne section identique aux rythmes de l 'école.

CONTACTS :

Accueil de Loisirs Educatifs
Pusey
Sophie Thiebaud
Tél : 06.71.93.59.30

Ligue de l'Enseignement
Service Loisirs Educatifs
Nevers Karine
Tel : 03.84.75.95.85

AGENDA DES ASSOCIATIONS

L'**A**ssociation **D**étente **PUSEY** vous propose une soirée théâtre "*Ne nous laissons pas abattre!" Telle est la devise d'un groupe d'amies inséparables. L'humour et la bonne humeur restent leurs armes favorites pour combattre la morosité. Quand l'une d'elles déprime à cause d'un mari volage, les autres arrivent en renfort afin de lui remonter le moral. Un vaudeville trépidant et légèrement décalé...*

le samedi 14 mars 2015 20h30 à la Maison des Associations
Pièce interprétée par Les Tréteaux Portusiens
Placement libre

Prix du billet adulte 7€ enfants 5€

☎ Michèle Paget 03 84 76 44 08 – 06 80 22 78 49

UNION SPORTIVE DE PUSEY

L'US PUSEY cherche jeunes joueurs nés entre les années 2005 et 2008 pour la formation d'une équipe « Jeunes » pour la saison 2015-2016.

Pour informations contacter :

Jean-Jacques TERRASSON 06 59 79 96 02
Simon MASSON 07 86 25 81 37

SAMEDI 21 MARS : OUVERTURE DE LA PÊCHE À L'ÉTANG

Organisée par l'Association Communale de Pêche de Pusey.

Les cartes sont en vente à la Boulangerie SPRINGAUX et chez Monsieur et Madame LEGENDRE 61 rue Gustave Courtois 70000 PUSEY.

DIMANCHE 19 AVRIL 2015 : VIDE-GRENIERS

Comme chaque année, le Comité des Fêtes de Pusey organise son vide greniers **Rue du Breuil**.

Inscription avant le **08/04/2015** dans la limite des places disponibles
8 € l'emplacement de 4mètres.
Formulaire à retirer auprès de Madame Josette PY
Tél/fax **03.84.76.54.63** (du mardi au samedi heures de bureaux).
Buvette et restauration possible sur place.
Promenade en poney : 2€

ANCIENS COMBATTANTS

Vous détenez, soit la carte du combattant soit le Titre de Reconnaissance de la Nation, rejoignez les rangs de la Section des Anciens Combattants de PUSEY, CHARMOILLE, PUSY-EPENOUX, Quel que soit le conflit auquel vous avez participé (39/45, TOE, INDOCHINE, AFN, MISSIONS EXTERIEURES, OPEX). Venez maintenir un esprit de camaraderie entre nous et autour de nous. Vous participerez également à transmettre le devoir de mémoire.

Renseignez-vous auprès de :

Jean-Marie SAUGET	Président	03 84 76 56 11
Georges ECREMENT	1er Vice-président	03 84 76 42 76
Raymond RONDOT	2ème Vice-président	03 84 76 44 28
Georges ROBIN	3ème Vice-président	03 84 75 20 92